

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
13

Date de la
Convocation
26/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq
le premier octobre
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert,
SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.
EXCUSEES : DEVUN Carole, FAURE Emilie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

N° 2025/05/12

**PRIX DES
CONCESSIONS
AU CIMETIERE
COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que
les tarifs des concessions au cimetière communal avaient été révisés
au 1^{er} Janvier 2020 suivant délibération du 24 octobre 2019.

Il propose, donc, de revoir ces différents tarifs pour 2026.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **DECIDE** de ne pas
modifier les tarifs, soit au **1^{er} janvier 2026** :

TARIFS 2026	* concession pour une durée de 15 ans :	500,00 €
	* concession pour une durée de 30 ans :	800,00 €
	* concession pour une durée de 50 ans : (caveau uniquement)	1 500,00 €

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,

Edwige ODIN

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025_05_12-DE
Reçu le 10/10/2025